

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHÉCAIRE CONCOURS

Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE

N° Anonymat : V231NAT1020097 Nombre de pages : 4

Epreuve - Matière : Note de synthèse

Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Si F. Hollande s'était présenté comme "ennemi de la finance" pendant sa campagne présidentielle, il n'échappe pas à la critique, tantôt à l'encontre d'E. Macron par de nombreux opposants de gauche, de "faire des cadeaux aux riches". De l'autre côté du spectre politique, le NEDEF s'inquiète d'une trop forte pression fiscale qui mine les investissements et la croissance. De manière caricaturale, on voit la fiscalité comme une simple manière de "faire payer les riches" afin de réduire les inégalités. Néanmoins, la réalité économique, sociale et politique est bien plus complexe.

Il paraît donc nécessaire de se demander, face à une augmentation des inégalités, dans quelle mesure et à quelles conditions la fiscalité peut contribuer ou non à une forme de justice sociale.

Pour ce faire, nous examinerons tout d'abord les freins à l'efficacité de l'outil fiscal et ensuite nous reviendrons sur la nécessité d'une refonte de la fiscalité pour la rendre propice à conduire à une forme de justice sociale.

Il existe tout d'abord de nombreux freins à l'efficacité de l'outil fiscal. En effet, en tant qu'outil de politique budgétaire, il s'appuie sur une grande variété de revenus et fait face à la difficile mesure de la richesse. Samuel Laurent et Jonathan Lefebvre rappellent ainsi que pour étudier la richesse des plus fortunés, il faut tenir compte du revenu du travail,

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHÉCAIRE CONCOURS  
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE  
N° Anonymat : V231NAT1020097 Nombre de pages : 4

du patrimoine et des dividendes. L'ensemble de revenus peut varier de façon différente par une même période. Ainsi, Piketty note que les revenus du patrimoine sont ceux qui ont le plus augmenté chez les plus aisés et le plus vite. Il n'en est pas de même pour les revenus du travail. De surcroît, l'ajout et le développement des actifs financiers à la richesse des 1% les plus riches complique le suivi de cette même richesse. Au Canada, Valentin Petkantchin et Nathalie Elgarby-Deyv soulignent le fait que toute définition de la richesse dépend de l'arbitraire de ce qu'on y emploie ou non. Ainsi, pourquoi ne pas intégrer les voitures de luxe par exemple ?

En plus de cette première difficulté, la fiscalité telle qu'elle existe aujourd'hui en France, est marquée par une complexité accrue rendant cette dernière moins efficace. À cet égard, en 2012 déjà, dans Le Monde (doc 2), on souligne le télescopage des dispositifs mis en place successivement du bouclier fiscal mis en place par la droite, une taxe supplémentaire sur les hauts revenus et la réforme de l'ISF mis en œuvre par la gauche. En parallèle de cette surtaxation des plus riches, on note une inefficacité du système fiscal à opérer un effet redistributif, les inégalités ayant augmenté. Le constat n'est pas sans rappeler le contexte américain, sous la présidence de Roosevelt, que reprend Romain Huillet. Il montre effectivement que malgré une volonté de taxer les plus riches pour faire prospérer l'Etat providence, Roosevelt a du mal à faire advenir la "citoyenneté fiscale" qu'il appelle de ses vœux et qui est dévoyée par des phénomènes "pervers" à une taxation accrue des hauts revenus.

La fiscalité souffre d'un manque de légitimité qui en diminue le pouvoir. L'argument antifiscal le plus connu, dont il est rappelé à plusieurs reprises (doc 2, doc 1, doc 6) qu'il nous vient de l'économiste Jaffee, "trop d'impôt tue l'impôt" est aujourd'hui plus largement reformulé en parlant de "matrice".

"usage fiscal" (Vincent Prez et Liêm Hoang-Ngoc). À l'inverse, les dispositifs d'économisation ont tout aussi mauvaise presse en pesant pour des "cadeaux fiscaux" effets aux plus riches. Les auteurs de Il faut faire payer les riches étudient ainsi les effets du bouclier fiscal mis en place pendant la présidence de N. Sarkozy et montrent que celui-ci a été source de 585,55 millions d'euros de perte pour l'Etat. De même, les pertes engendrées par la réforme de l'ISF s'élèveraient, d'après la commission des finances du Sénat à 144 millions entre 1997 et 2006.

Il existe donc des difficultés liées à la définition et la mesure de la richesse mais aussi à la complexité des dispositifs et à leur rejet qui freinent son efficacité comme outil de justice budgétaire. Cependant, certaines préoptions d'actualisation peuvent lui rendre sa place, non seulement d'outil budgétaire mais aussi de vecteur de justice sociale.

La fiscalité, pour être un levier efficace et légitime de justice sociale, peut s'appuyer sur des pistes de réforme du système. L'évasion fiscale est un premier élément pointé du doigt par Alain Trannoy pour mettre en place une politique fiscale cohérente. En effet, il peut exister un attrait pour les pays limitrophes en cas de politique fiscale plus avantageuse. Une fuite des capitaux mais aussi des personnes peut alors survenir, réduisant le référentiel pour la collectivité nationale. Il faut donc tenir compte de l'ouverture des économies avec le processus de mondialisation sans pour autant le surévaluer, cette mobilité du capital n'étant pas parfaite (doc 3). Ainsi, même si l'évasion fiscale a augmenté, il existe un effet structurel lié à l'augmentation du nombre de foyers qui ont pu être imposables à l'ISF lorsque paraissait l'ouvrage de Vincent Prez et Liêm Hoang-Ngoc. En citant des informations du Sénat, ils notent que sur vingt-cinq raisons d'émigration de jeunes nouvellement sortis de grandes écoles, la fiscalité n'arrive qu'en vingt-et-unième position.

La réforme fiscale doit aussi, d'après plusieurs auteurs, s'appuyer sur un rôle citoyen. Pour cela, l'économiste Thomas Piketty milite pour un élargissement de l'assiette fiscale et une plus

grande progressivité, notamment pour taxer le patrimoine, source principale des inégalités en France. De manière encore plus directe déjà dans son titre "Lord 13 - pourquoi nous devons tous payer l'addition", l'article de Louis Naurin, directeur de l'Observatoire des inégalités, prend position pour faire de la fiscalité un instrument de "solidarité". En faisant débouter la contribution à un seuil faible on intègre plus de contribuables et on rend plus légitime la progressivité nécessaire par obtenir "une réelle redistribution" qui a d'ailleurs, à long terme, un effet sur la distribution primaire des revenus (doc 5).

Enfin, la fiscalité peut s'appuyer sur une adaptation aux problématiques d'une société et d'une époque. Pour faire notamment face aux dommages causés par le changement climatique, la création d'un ISF climatique peut être un premier pas. Ce à quoi Simon-Pierre Sengenbach propose d'ajouter une taxe sur la consommation de produits de luxe polluants dissuasive, une progressivité des frais de notaire sur l'immobilier prestigieux et ayant de mauvaises performances énergétiques ou encore une taxe sur les transactions financières concernant les énergies fossiles. Dans le même ordre d'idée, une fiscalité juste et efficace ne serait pas mécanique, automatique mais issue d'une attention fine à l'environnement, au sens large, que constitue une société : "le taux de tolérance à l'impôt s'avère très variable selon la nature de l'impôt, le type de contribuables et la culture du pays" énoncent ainsi Gaëlle Nacelle et Vincent Beaujols en 2013 dans Challenges.

Or si, la fiscalité, loin de simplement viser à faire payer les riches, s'avère une tâche ardue pour laquelle de nombreux obstacles techniques et d'opinion doivent être pris en compte. Pour autant, des propositions de réforme existent et se basent sur l'idée d'une fiscalité perçue comme outil budgétaire mais aussi comme élément de justice sociale, impliquant de s'appuyer sur une solidarité nationale, à l'intégration de données sur le contexte global dans lequel mener la politique et les projections pour l'avenir qu'elle implique.

Au-delà de questions nationales, la fiscalité pose aussi une question mondiale sur la cohérence des politiques menées et les difficultés liées à la coordination.